

Cote du document: EB 2015/LOT/P.13
Date: 30 juillet 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à l'État plurinational de Bolivie pour le Programme de renforcement intégral de la filière des camélidés dans le haut plateau bolivien

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Jaana Keitaanranta
Chargée de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2923
courriel: j.keitaanranta@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

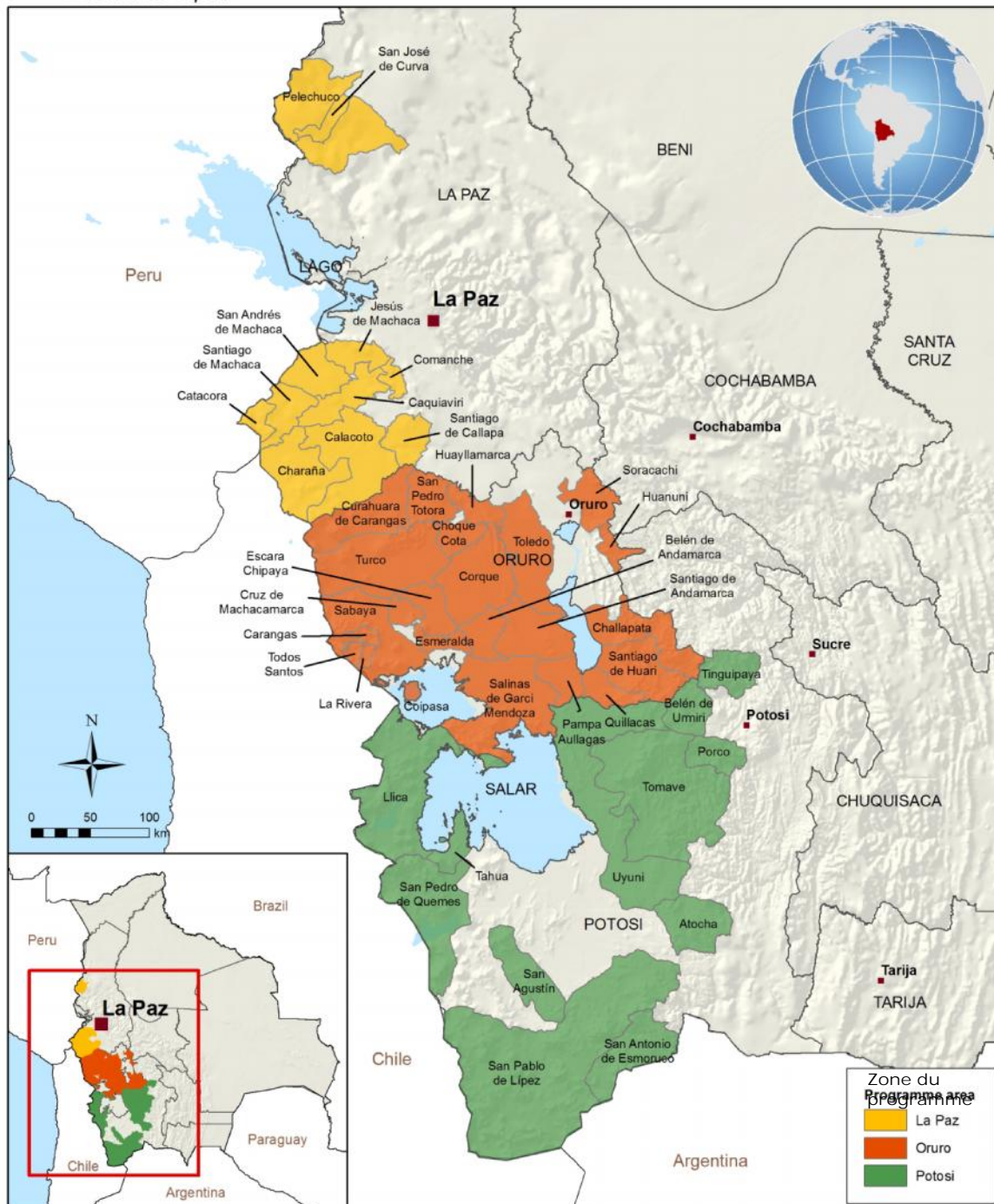
Carte de la zone du programme	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du programme	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectifs de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du programme	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du programme	6
A. Coût du programme	6
B. Financement du programme	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	7
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments juridiques et autorité	10
VII. Recommandation	11
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	10

Carte de la zone du programme

The Plurinational State of Bolivia

Integral Strengthening Programme for the Camelid value chain in the Bolivian High Plateau

President's report



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA. 06.10.2014

État plurinational de Bolivie

Programme de renforcement intégral de la filière des camélidés dans le haut plateau bolivien

Résumé du financement

Institution à l'origine du projet:	FIDA
Emprunteur:	État plurinational de Bolivie
Organisme d'exécution:	Ministère du développement rural et des terres
Coût total du programme:	38,76 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	12,87 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,89 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Mixtes: délai de remboursement de 25 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, à un taux d'intérêt fixe de 1,25% et avec une commission de service de 0,75% l'an
Contribution de l'emprunteur:	16,5 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	4,3 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à l'État plurinational de Bolivie pour le Programme de renforcement intégral de la filière des camélidés dans le haut plateau bolivien, telle qu'elle figure au paragraphe 47.

Proposition de prêt à l'État plurinational de Bolivie pour le Programme de renforcement intégral de la filière des camélidés dans le haut plateau bolivien

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Au cours des huit dernières années, l'économie de l'État plurinational de Bolivie a affiché des résultats solides, en s'appuyant sur des politiques macroéconomiques favorables malgré la lenteur de la croissance des grandes économies. Entre 2006 et 2013, l'économie a progressé à un taux moyen de 4,9%, ce qui a permis de dégager un excédent budgétaire et d'accroître durablement les réserves internationales. Le ratio dette-PIB est passé de 51% en 2006 à 27% en 2010. Le revenu par habitant est passé de 1 100 USD en 2006 à 3 000 USD en 2014, avec un PIB de 30 000 millions d'USD. Malgré cela, l'État plurinational de Bolivie demeure l'un des pays les plus pauvres d'Amérique du Sud et l'un des plus inégalitaires: environ 65% des 10 millions d'habitants du pays vivent dans la pauvreté et 2,7 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté. Les inégalités restent importantes. L'indice de Gini est passé de 0,59 en 2006 à 0,51 en 2009, et dans les zones rurales de 0,64 à 0,53 au cours de la même période. Dans ce pays, la pauvreté se lit sur le visage des femmes autochtones et paysannes mais aussi dans l'aggravation des niveaux d'insécurité alimentaire. Sur les 340 municipalités que compte la Bolivie, 102 (30%) se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

2. Le programme proposé est pleinement justifié compte tenu de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité de la population rurale dans certaines municipalités prioritaires de la zone cible. En outre, les interventions du programme sont pertinentes compte tenu de l'importante contribution des camélidés d'Amérique du Sud à l'économie des populations qui vivent dans le haut plateau bolivien, dont le bien-être est lié aux revenus de l'élevage et de la transformation mais également à ceux issus de la commercialisation des fibres, de la viande et des peaux. Les activités proposées permettront de réduire les difficultés et les entraves à la production primaire, telles que: i) la faible productivité, et la qualité et la quantité médiocres des têtes de bétail dans le haut plateau bolivien; ii) la mauvaise gestion des animaux et des troupeaux; iii) la disponibilité limitée en nourriture et en eau du fait de la dégradation des ressources naturelles et du changement climatique; iv) l'avancée des frontières agricoles pour la culture du quinoa; v) la faible valeur ajoutée dégagée des matières premières; et vi) l'accès insuffisant à certains services (vétérinaires, intrants, etc.). Le programme s'attaquera également aux facteurs qui entravent la transformation et la commercialisation, notamment: i) le manque d'assistance technique; ii) les coûts de production élevés; iii) l'accès insuffisant aux marchés; iv) l'accès insuffisant aux services financiers; et v) l'absence de relations entre les différents acteurs du secteur de

production. Dans ce contexte, une stratégie à long terme est proposée sur la base de projets conjoints durables visant à développer l'accès aux marchés et à renforcer les acteurs organisationnels. L'exécution du programme permettra de reproduire à plus grande échelle les méthodes de développement promues par d'autres projets financés par le FIDA dans le pays. Le programme contribue à la réalisation des objectifs du Plan national de développement, de l'Agenda patriotique 2025 et du Plan de développement du secteur agricole 2014-2018 du Ministère du développement rural et des terres, à savoir: éradiquer la pauvreté et garantir la souveraineté sur les ressources financières, productives et naturelles, soulignant ainsi le fait que la production agricole doit être utilisée pour satisfaire la demande intérieure et assurer la sécurité alimentaire.

3. Bien qu'il ne figure ni dans le programme d'options stratégiques pour l'État plurinational de Bolivie (COSOP) 2008-2012 axé sur les résultats, ni dans son extension pour 2013-2014, le programme proposé est compatible avec les objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, à savoir aider les populations rurales pauvres à améliorer leur sécurité alimentaire, à augmenter leurs revenus et à renforcer leur résilience par la mise en œuvre d'initiatives rentables et durables susceptibles d'offrir des possibilités de création de richesses et d'emplois dans les zones rurales.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

4. Zone d'intervention. Le programme a été conçu pour être mis en œuvre dans près de 47 municipalités de trois départements du haut plateau: La Paz, Oruro et Potosi. La zone d'intervention a été déterminée en fonction des critères suivants: i) l'état de pauvreté; ii) les indices de vulnérabilité économique, sociale et environnementale; et iii) le potentiel de production des camélidés d'Amérique du Sud et de leurs sous-produits. La zone du programme regroupe 67% de la population de camélidés du pays, soit 1 915 436 têtes réparties de la façon suivante: 57% dans le département d'Oruro, 33% dans le département de La Paz et 17% dans le département de Potosi.
5. La zone du programme se caractérise par des massifs montagneux qui culminent entre 3 600 et 4 600 mètres, avec une faible humidité, de faibles précipitations et un fort ensoleillement. Le climat y est froid et sec, avec des températures extrêmes pouvant atteindre -15°C en hiver et une température moyenne annuelle comprise entre 4 et 8°C. Des gelées se produisent tout au long de l'année et des épisodes de grêle surviennent à la fin de la période des pluies, causant de graves dommages aux quelques cultures et prairies naturelles de la région.
6. Ciblage et groupes cibles. L'exécution du programme reposera sur un ciblage géographique, conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage. Le programme sera conforme à la définition adoptée par le FIDA concernant les interventions dans l'État plurinational de Bolivie, selon laquelle la population cible doit être composée de petits producteurs, d'artisans, de microentrepreneurs des deux sexes, de populations rurales qui vivent dans l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire et de groupes marginalisés (peuples autochtones, femmes et jeunes). Le groupe cible comprend: les populations rurales (Quechua, Aymara) qui vivent dans des conditions de pauvreté allant de modérées à extrêmes, qui ont un accès limité à l'irrigation et à l'eau, qui manquent de capital financier, qui accèdent difficilement aux services financiers, à la formation et à la technologie, qui ont de maigres perspectives d'emploi, dont l'organisation socioéconomique se révèle insuffisante ou inadéquate et qui migrent dans des zones à forte vulnérabilité environnementale. Dans sa stratégie de ciblage, le programme tiendra compte de la nouvelle Constitution du pays, qui reconnaît explicitement les droits collectifs des peuples autochtones et le droit de participer à des processus de consultation.

7. Groupe cible. En s'appuyant sur des critères de ciblage géographique, une typologie de familles d'agriculteurs et les données du recensement de 2012 de l'Institut national des statistiques, on a pu délimiter une zone de programme qui comprend 106 571 familles rurales. Sur ce total, on estime que 63 942 familles pratiquent l'élevage de camélidés.
8. Parité hommes-femmes. Le programme est conforme aux trois objectifs stratégiques de la politique du FIDA concernant l'égalité des sexes: i) promouvoir l'autonomisation économique des ruraux des deux sexes afin de leur permettre de participer aux activités économiques rentables et d'en bénéficier sur un pied d'égalité; ii) permettre aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales; et iii) réaliser un équilibre plus équitable entre les femmes et les hommes dans la répartition du travail et des bénéfices économiques et sociaux. Le programme veillera à ce que ces considérations soient prises en compte, en identifiant les inégalités et en favorisant la discrimination positive. Le programme encouragera une participation équitable des femmes et des hommes à la prise de décisions au sein des organisations de producteurs, qui contribue à l'autonomisation économique des associations et groupes de femmes, en tenant compte de la charge de travail qu'entraîneront ces initiatives économiques. Il systématisera également les expériences des organisations de producteurs en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion des jeunes, en diffusant ses conclusions et recommandations lors de manifestations et dans des publications.

B. Objectifs de développement du programme

9. Le programme vise avant tout à améliorer les conditions de vie des familles et des organisations économiques productives en lien avec le domaine de production des camélidés, tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles. Le programme contribuera: i) à réduire la pauvreté et la malnutrition des enfants en milieu rural; ii) à accroître les actifs matériels (infrastructure de production) et les actifs financiers des bénéficiaires du programme; iii) à améliorer l'intégration des initiatives commerciales des bénéficiaires dans les filières des camélidés; iv) à accroître les revenus des familles participantes; v) à promouvoir l'adoption de pratiques favorables à la gestion des ressources naturelles; et vi) à renforcer les capacités des bénéficiaires du programme (capital social et humain) sur la base du principe d'inclusion sociale des femmes et des jeunes.

C. Composantes/résultats

10. L'exécution du programme comprend trois grandes composantes:
11. Composante 1. Production primaire et gestion des ressources naturelles. Cette composante vise à renforcer l'accès des familles pauvres aux initiatives en cherchant à améliorer la production primaire au niveau des unités de production familiale et des communautés ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. Les initiatives du programme permettront d'améliorer l'environnement productif, d'accroître la capacité d'adaptation aux effets du changement climatique, d'atténuer les impacts négatifs sur l'environnement et de créer les conditions d'entrée en concurrence sur les marchés.
12. L'exécution de cette composante comprendra deux sous-composantes:
 - a) Amélioration de la production primaire en termes de nutrition, de santé animale et de gestion et soutien aux petites infrastructures agricoles. L'exécution comprendra les activités suivantes: a) des ateliers destinés à diffuser les informations relatives au programme; b) une planification territoriale participative; c) un financement compétitif des initiatives menées par les unités de production familiale et communautaire; et d) une formation sur l'égalité des sexes, les jeunes ruraux et le partage d'expériences.

- b) Utilisation durable des ressources naturelles. Cette sous-composante reposera sur une méthode de gestion territoriale pour la mise en œuvre de la gestion des ressources naturelles, en vue d'améliorer les écosystèmes qui fournissent les moyens de subsistance, par le biais des activités suivantes: a) gestion communautaire intégrée des ressources en eau; b) gestion et conservation des sols; et c) renforcement des institutions locales pour la gestion des ressources naturelles et la systématisation des expériences.
13. Composante 2. Transformation et commercialisation. Cette composante vise à soutenir les familles et les organisations familiales dans la création d'infrastructures économiques de production pour encourager l'investissement privé, à améliorer les processus de transformation pour la création de valeur et à renforcer l'accès concurrentiel aux marchés, tout en intensifiant l'interaction entre les acteurs du secteur de production des camélidés en Amérique du Sud. La composante relie la dynamique d'amélioration de la production et de la productivité des éleveurs de camélidés aux initiatives de transformation visant à créer de la valeur ajoutée pour les filières des fibres, de la viande et des peaux.
14. Cette composante comprend deux sous-composantes:
- a) Transformation des fibres, de la viande et des peaux. L'exécution comprendra les activités principales suivantes: a) formation des équipes du programme à l'attribution concurrentielle des ressources financières et au financement des plans d'activité; b) analyse stratégique des trois filières du secteur de production des camélidés; c) financement des plans d'activité en ce qui concerne la transformation et les niches d'exportation.
- b) Commercialisation des produits transformés. L'exécution comprendra les activités principales suivantes: a) appui aux processus et aux marchés de commercialisation; et b) innovation et systématisation en ce qui concerne l'égalité des sexes et les jeunes ruraux.
15. Composante 3. Accès aux services financiers. Cette composante vise à renforcer les connaissances des agriculteurs, des organisations et des groupes d'entreprises participants sur les produits et services financiers proposés par les organismes financiers, et à les aider à mieux y accéder et y participer. Cette composante comprend trois sous-composantes: i) information et éducation financière; ii) mobilisation de l'épargne; et iii) promotion des services financiers.

III. Exécution du programme

A. Approche

16. Le programme suivra une approche de développement territorial adaptée au contexte du secteur de production des camélidés. Il renforcera les capacités des familles et des organisations locales en vue d'améliorer la productivité des camélidés, tout en renforçant la gestion des ressources naturelles et la résilience pour soutenir les moyens de subsistance ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en partenariat avec des acteurs publics et privés. Le programme offrira un appui au développement des compétences commerciales des organisations économiques productives pour accroître leur accès aux marchés grâce à la mise en œuvre de plans d'activité ainsi qu'à des investissements stratégiques dans la transformation de produits intermédiaires de la filière des camélidés. Le programme permettra également de promouvoir et de renforcer la fourniture de services financiers, favorisant ainsi l'ouverture financière. Il allouera des fonds à travers des mécanismes de mise en concurrence afin de mettre en œuvre diverses initiatives de production et commerciales, conformément aux politiques publiques existantes.

B. Cadre organisationnel

17. Le programme sera mis en œuvre par une unité d'exécution du programme (UEP) basée au Ministère du développement rural et des terres, ainsi que par des unités techniques départementales situées dans les trois départements de la zone du programme.
18. Exécution. L'UEP sera chargée de l'exécution quotidienne du programme et sera dotée d'une capacité technique, administrative, financière et juridique. Elle sera composée d'un coordonnateur ainsi que du personnel professionnel, technique et administratif nécessaire pour une mise en œuvre satisfaisante du programme. Le personnel sera réparti entre le bureau central, à La Paz, et trois unités techniques départementales situées dans la zone d'intervention.
19. Orientation du programme. Des orientations générales seront données par un comité de pilotage du programme (CPP). À l'échelon départemental, le programme établira des commissions d'évaluation territoriales, des jurés communautaires et des commissions d'approbation des initiatives productives locales.
20. Comité de pilotage du programme. Le CPP sera chargé d'élaborer des politiques d'intervention stratégiques. Il sera composé de cinq membres, représentant les entités suivantes: le Ministère du développement rural et des terres, qui dirigera le comité; les ministères intervenant dans la mise en œuvre; et les usagers du programme.
21. Commissions d'évaluation territoriales. Ces commissions examineront les propositions d'initiatives relatives à la production primaire, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les commissions seront établies à l'échelon départemental et seront constituées de cinq membres sélectionnés selon l'usage. L'un de ces cinq membres sera un spécialiste ou un expert local.
22. Jurés communautaires. Les communautés participantes sélectionneront un expert en gestion des ressources naturelles suivant l'usage local. Celui-ci sera chargé de valider les résultats matériels dans chaque communauté, avec le concours d'un facilitateur municipal local.
23. Commissions d'approbation des initiatives productives locales. Trois commissions d'approbation des initiatives productives locales seront établies dans la zone du programme. Elles seront chargées de sélectionner et de valider les plans d'activité soumis par les potentiels bénéficiaires, individuellement ou collectivement. Le manuel d'exécution du programme précisera la composition de ces commissions ainsi que les conditions requises pour la présentation et l'approbation des plans d'activité.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

24. Planification. La planification opérationnelle sera fondée sur les plans de travail et budgets annuels (PTBA) préparés dans le cadre d'un processus participatif. L'UEP soumettra au FIDA des rapports de situation trimestriels ainsi qu'un rapport annuel.
25. Suivi-évaluation. Les activités de S&E seront confiées à l'UEP. Celle-ci sera chargée de préparer une enquête de référence, un examen à mi-parcours ainsi qu'un rapport d'achèvement du programme. Parallèlement à la préparation de l'enquête de référence seront effectuées la collecte et la systématisation des informations dans le cadre du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), ces deux étapes étant répétées à mi-parcours et à l'achèvement du programme.
26. Apprentissage et gestion des savoirs. La mise en œuvre du programme verra l'introduction d'un système efficace de gestion des savoirs impliquant toutes les parties prenantes. Le programme développera des activités à même de favoriser une réflexion pour mieux comprendre quels sont les processus et les résultats

atteints par le programme. Les connaissances acquises contribueront à tirer des enseignements et aideront, le cas échéant, à ajuster la stratégie d'exécution du programme. Le programme favorisera la systématisation, l'échange d'expériences, les récits personnels et l'utilisation de techniques audiovisuelles pour l'évaluation. Ces contenus seront diffusés par le biais des technologies de l'information et des communications et joueront un rôle significatif dans le partage des savoirs.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

27. Gestion financière. Le Ministère du développement rural et des terres, par l'intermédiaire de l'UEP, sera chargé de la gestion financière globale du programme, y compris les PTBA, les passations de marchés, les mouvements de fonds, les décaissements, le contrôle interne, la comptabilité, les rapports financiers et les audits. Le programme s'appuiera sur le logiciel national de Système intégré de gestion et de modernisation administrative, ainsi que sur un logiciel de budget et de comptabilité propre au programme, de manière à assurer le respect des exigences du FIDA.
28. Flux de fonds. Le Ministère de l'économie et des finances publiques ouvrira un compte désigné en dollars des États-Unis auprès de la Banque centrale de Bolivie, sous le régime du système de compte de trésorerie unique. Ce compte sera géré par le Ministère du développement rural et des terres et sera utilisé exclusivement pour accueillir les fonds du prêt.
29. Passation des marchés. Les passations de marchés seront soumises aux procédures et réglementations nationales en la matière, dans la mesure où celles-ci sont conformes aux directives du FIDA dans ce domaine.
30. Audit. Les états financiers consolidés du programme feront l'objet d'un audit annuel par des cabinets d'audit indépendants, conformément aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Tous les comptes du programme seront vérifiés, y compris les sources de financement, le FIDA, le gouvernement, les autorités départementales et municipales ainsi que les communautés d'usagers. Des rapports d'audit annuels seront soumis au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice.

E. Supervision

31. Le programme sera directement supervisé par le FIDA, qui vérifiera, de concert avec l'UEP, le respect de l'accord de financement du programme, notamment en ce qui concerne la passation des marchés et les accords contractuels. Le calendrier des missions de supervision sera établi de concert avec les autorités nationales et l'UEP.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

32. Le coût total du programme a été estimé à l'équivalent de 38,8 millions d'USD. La structure de coûts comprend les trois principales composantes et la gestion du programme: i) production primaire et gestion des ressources naturelles, pour un montant de 18,3 millions d'USD (47,2%); ii) transformation et commercialisation, pour 13,7 millions d'USD (35,9%); iii) accès aux services financiers, pour 1,4 million d'USD (3,5%); et iv) gestion du programme, pour 5,4 millions d'USD (13,8%).

Tableau 1
Coût indicatif du programme par composante et par financeur
(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Contribution de contrepartie du gouvernement national		Bénéficiaires		Gouvernements départementaux		Gouvernements municipaux		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
	1. Production primaire et gestion des ressources naturelles	5 361	29,3	4 221	23,1	2 351	12,9	1 154	6,3	5 204	28,5	18 291
2. Transformation et commercialisation	7 005	51,0	1 901	13,9	1 461	10,6	2 747	20,0	610	4,4	13 725	35,4
3. Accès aux services financiers	808	58,5	55	4,0	518	37,5	-	-	-	-	1 381	3,6
4. Gestion du programme	4 717	87,9	648	12,1	-	-	-	-	-	-	5 365	13,8
Total	17 891	46,2	6 826	17,6	4 329	11,2	3 902	10,1	5 814	15,0	38 762	100,0

B. Financement du programme

33. Le financement du programme comprend un prêt du FIDA d'environ 17,9 millions d'USD (46,2%); la contribution du gouvernement à hauteur de 16,5 millions d'USD (49,7%), composée de la contribution de contrepartie du gouvernement national d'environ 6,8 millions d'USD (17,6%), de celle des départements de 3,9 millions d'USD (10,1%), de celle des municipalités de 5,8 millions d'USD (15%); et des contributions en espèces des bénéficiaires, d'environ 4,3 millions d'USD (11,2%).

Tableau 2
Coût indicatif du programme par catégorie de dépenses et par financeur
(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Contribution de contrepartie du gouvernement national		Bénéficiaires		Gouvernements départementaux		Gouvernements municipaux		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
	1. Dons et subventions	9 151	38,5	3 442	14,5	4 329	18,2	1 471	6,2	5 352	22,5	23 744
2. Formation	2 299	48,6	2 407	50,9	-	-	-	-	20	0,4	4 726	12,2
3. Travaux	150	4,9	29	0,9	-	-	2 431	79,7	442	14,5	3 052	7,9
4. Consultants	1 920	84,0	376	16,0	-	-	-	-	-	-	2 287	5,9
5. Véhicules et équipement	524	83,2	106	16,8	-	-	-	-	-	-	630	1,6
6. Coûts de fonctionnement	3 848	89,0	475	11,0	-	-	-	-	-	-	4 324	11,2
Total	17 891	46,2	6 826	17,6	4 392	11,2	3 902	10,1	5 814	15,0	38 762	100,0

C. Résumé des avantages et analyse économique

34. Avantages et bénéficiaires. Les avantages du programme découleront de l'augmentation de la productivité des troupeaux, de la valeur ajoutée des fibres, de la viande et du cuir, du renforcement des partenariats avec les autres acteurs de la filière, de la meilleure gestion territoriale participative des ressources naturelles (eau, sols et prairies) en vue de leur utilisation durable, ainsi que du cofinancement des plans d'activité, du renforcement des capacités des usagers et d'une participation accrue des femmes et des jeunes. Le programme bénéficiera au total à 30 000 familles, soit 47% de la population cible, englobant un total de 1 996 communautés rurales.

35. Analyse économique. La faisabilité financière du programme a été évaluée sur 10 ans, en tenant compte du coût d'opportunité par rapport au taux de la banque (11,5%). Le taux interne de rentabilité des modèles d'exploitation a été estimé entre 22 et 37%. La valeur actuelle nette (VAN) s'est avérée positive dans tous les cas, oscillant entre 107 USD et 543 USD, avec des revenus supérieurs au seuil de pauvreté. En ce qui concerne les modèles de microentreprise, le taux interne de rentabilité est compris entre 18 et 56%, tandis que la VAN oscille entre 5 882 USD et 45 312 USD, avec des niveaux d'emploi accrus, ce qui implique une réduction de la main-d'œuvre salariée en dehors de l'exploitation et un plus grand engagement en faveur du développement des entreprises. L'évaluation économique a porté sur une période de 20 ans pour mesurer la contribution à l'amélioration de l'économie nationale. L'évaluation a tenu compte des ajustements liés aux transferts de fonds à destination des bénéficiaires du programme (concurrence pour la production primaire, gestion des ressources naturelles, infrastructures de production pour les plans d'activité et les économies proposés). Les aléas financiers ont été ajustés, compte tenu du fait que l'inflation importée est une distorsion des prix réels. Des ajustements ont également été effectués en ce qui concerne les prix des intrants économiques (main-d'œuvre agricole) et les prix fictifs (pour les biens échangeables) dont le ratio équivaut à 1,24 USD. Les indicateurs montrent que le programme est économiquement viable et qu'il constitue un bon investissement pour le gouvernement. Le taux interne de rentabilité est de 27%, la VAN se monte à 23,5 millions d'USD et le rapport coûts-avantages de 2,3:1, en appliquant un taux d'actualisation de 12,67%.
36. L'analyse de sensibilité montre que, du point de vue de la faisabilité économique, le programme est plus sensible à la réduction des avantages qu'à l'augmentation des coûts. Il résiste à une réduction des avantages allant jusqu'à 37% et à une augmentation des coûts pouvant atteindre jusqu'à 84%. Pour ce qui est des retards, le programme peut supporter un retard de deux ans en maintenant des avantages positifs.

D. Durabilité

37. La durabilité des interventions du programme repose sur: i) le renforcement de la capacité des familles, des communautés et des municipalités à entreprendre une planification territoriale durable pour gérer leur base productive, sous réserve d'une meilleure gestion des ressources naturelles; ii) le renforcement organisationnel des communautés et des organisations économiques productives, ce qui permettra une plus grande autonomisation et un renforcement des capacités de coordination dans les zones d'intervention et entraînera la formation de partenariats public/privé; iii) un meilleur accès des producteurs aux infrastructures de production – grâce à la formation technique et en gestion d'entreprise – et de meilleurs investissements stratégiques dans ces mêmes infrastructures (conjointement avec les autorités municipales et provinciales) leur permettront de participer pleinement aux filières, en accédant aux marchés locaux, régionaux, nationaux et internationaux; et iv) la prise en compte de la question de l'égalité des sexes et de la problématique générationnelle permettra une plus grande participation des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes. Tout ce qui précède sera renforcé grâce à l'éducation financière appuyée par la mobilisation de l'épargne, ce qui permettra aux producteurs et aux organisations économiques productives de ne plus dépendre des financements et des subventions du gouvernement et de se développer de façon indépendante. L'examen à mi-parcours et le S&E du programme faciliteront l'élaboration d'une stratégie de sortie, compte tenu des progrès réalisés et de la viabilité attendue des résultats à divers égards (institutionnel/organisationnel, financier, technique et environnemental).

E. Identification et atténuation des risques

38. Les risques suivants ont été identifiés: i) possible chevauchement avec le prochain financement de la Banque mondiale; ii) retards dans le lancement des activités du programme; iii) limitations dans la mise en place ou la formalisation des petites et moyennes entreprises; iv) le financement de nouvelles entreprises commerciales nécessitera des transferts vers les organisations de producteurs dotées d'une faible capacité de mise en œuvre, y compris en ce qui concerne les obligations fiduciaires, ce qui peut avoir une incidence sur l'exécution des initiatives économiques; v) la mise en œuvre d'initiatives d'infrastructure en collaboration avec les autorités départementales et municipales nécessitera des contributions financières qui peuvent ne pas être disponibles; vi) acceptation du marché, demande accrue de divers produits dans la filière et réduction des obstacles suite aux mesures visant à assurer la sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne les produits carnés; vii) événements liés au changement climatique tels que les sécheresses, les gelées et la grêle qui affectent la production agricole primaire; viii) déforestation accrue des espèces indigènes au profit de l'introduction du quinoa, pour répondre à la demande du marché; et ix) difficulté à améliorer l'intégration financière, en raison de la distance géographique et des différences culturelles entre les institutions financières et les clients potentiels.
39. Les mesures d'atténuation comprendront: i) la coordination lors de la conception de nouveaux projets et le leadership des autorités nationales pour créer des synergies lors des phases d'exécution et trouver des accords entre les bailleurs de fonds afin d'éviter les doubles emplois; ii) le FIDA et les autorités nationales faciliteront les processus nécessaires pour assurer l'efficacité, notamment des approbations rapides et la non-formulation d'objections; iii) le programme facilitera la création de nouvelles entreprises grâce à l'appui au renforcement des exigences en matière de gouvernance et de conformité pour les entreprises; iv) il proposera aux bénéficiaires du programme des formations dans la gestion des mécanismes de fiducie relatifs aux ressources financières transférées; v) le programme veillera à ce que les financements des autorités départementales et municipales soient garantis avant le lancement des activités et que des accords ont été signés pour assurer la conformité avec les accords conclus; vi) il aidera les groupes de producteurs à satisfaire aux exigences de certification en matière de sécurité alimentaire en promouvant la mise en œuvre de ce type d'initiative. Le programme assurera également un suivi des mesures en cours visant à rationaliser l'obtention des certificats sanitaires auprès du Service national de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments pour les infrastructures et les produits carnés; vii) il financera les initiatives menées par les groupes cibles destinées à améliorer leur environnement et à réduire leur vulnérabilité; viii) le programme proposera des ateliers de sensibilisation aux questions environnementales, en gardant à l'esprit l'équilibre qui doit prévaloir dans la relation qui unit l'homme à la nature, et en renforçant les activités de gestion des connaissances au moyen d'itinéraires d'apprentissage et d'autres mécanismes; et ix) une stratégie visant à réduire les distances géographiques et les différences culturelles pour favoriser l'accès aux services financiers sera adaptée pour y inclure l'éducation financière et des incitations temporaires d'épargne monétaire, lesquelles se sont révélées être des outils utiles pour stimuler la demande de services de collecte de dépôts.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

40. Le programme est conforme aux politiques du FIDA en matière: i) de ciblage, en soutenant les activités qui profitent à la population rurale vivant dans la pauvreté; ii) d'égalité des sexes, en favorisant l'autonomisation et en promouvant la participation des femmes; iii) de populations autochtones, en adoptant une stratégie d'intervention fondée sur la gestion durable des terres, en renforçant

l'organisation traditionnelle locale des unités de production par le biais d'une approche participative et d'une reconnaissance de la valeur des savoirs ancestraux; iv) de gestion des ressources naturelles, en rendant les écosystèmes plus productifs et plus résistants et en développant certaines activités comme la conservation des sols, la gestion intégrée des ressources en eau et le renforcement institutionnel des communautés locales et des municipalités; v) de finance rurale, en favorisant l'accès aux services financiers et en renforçant l'accès au crédit pour les entreprises productives; et vi) de développement du secteur privé, en renforçant les capacités des éleveurs de camélidés à nouer des partenariats avec divers acteurs dans les filières des fibres, de la viande et du cuir créées.

B. Alignement et harmonisation

41. Le programme est aligné sur le Plan de développement du secteur agricole 2014-2018, qui porte sur le développement technologique, l'innovation agricole, l'utilisation et la gestion des sols, de l'eau et de la couverture végétale pour la production agricole, la sécurité sanitaire et alimentaire, la souveraineté et la gestion territoriale par les agriculteurs autochtones et les paysans. Le programme permettra de créer des synergies et des alliances stratégiques avec les entités publiques et privées qui opèrent dans certaines municipalités de la zone du programme, contribuant ainsi à harmoniser les activités dans les territoires ruraux (par exemple, les projets Rural Alliances et Community Investment in Rural Areas de la Banque mondiale).

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

42. Le programme innovera en introduisant une planification participative et en soutenant les initiatives économiques de façon plus linéaire, en proposant notamment une assistance technique diversifiée. Il reproduira à plus grande échelle les méthodes de développement promues par les projets VALE, PROMARENA et PROSAT financés par le FIDA dans le pays¹. La reproduction à plus grande échelle est possible en présence d'un cadre réglementaire favorable qui appuie l'innovation dans une perspective territoriale visant la gestion de la base de la production primaire, une gestion efficace des ressources naturelles, l'intégration financière et l'intégration des femmes et des jeunes.

D. Participation à l'élaboration des politiques

43. La concertation sur les politiques portera sur: la gouvernance des territoires municipaux et des communautés pour la gestion durable des territoires; le renforcement des institutions locales en matière de gestion des ressources naturelles; et le renforcement des capacités des communautés et des municipalités en ce qui concerne l'aménagement du territoire, les ressources naturelles et la gestion des risques, y compris le renforcement des unités municipales de production et de gestion des risques. Le programme analysera par ailleurs la stratégie adoptée par le Ministère du développement rural et des terres dans son programme national sur les camélidés.

VI. Instruments juridiques et autorité

44. Un accord de financement entre l'État plurinational de Bolivie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié figure à l'appendice I.
45. L'État plurinational de Bolivie est habilité, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.

¹ Projet d'appui au développement de l'économie paysanne des camélidés, Projet de gestion des ressources naturelles dans les régions du Chaco et des hautes vallées et Projet de services d'assistance technique à l'intention des petits exploitants (PROSAT).

46. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

47. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État plurinational de Bolivie un prêt à des conditions mixtes d'un montant de douze millions huit cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (12 870 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement

Convenio de financiación negociado: "Programa de Fortalecimiento Integral del Complejo Camélidos en el Altiplano (PRO CAMÉLIDOS)"
(Negociaciones concluidas el 11 June 2015)
Préstamo núm. _____

Programa de Fortalecimiento Integral del Complejo Camélidos en el Altiplano (PRO CAMÉLIDOS) (el "Programa").

El Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (el "FIDA" o el "Fondo")

y

El Estado Plurinacional de Bolivia (el "Prestatario")

(cada uno de ellos por separado la "Parte" y colectivamente las "Partes")

acuerdan lo siguiente:

Preámbulo

CONSIDERANDO que el FIDA ha acordado conceder un préstamo al Prestatario para asistir en la financiación del Programa de acuerdo con los términos y condiciones establecidos en el presente Convenio;

las Partes acuerdan lo siguiente:

Sección A

1. Los siguientes documentos en su conjunto conforman colectivamente este Convenio: el presente documento, la Descripción, Disposiciones de Ejecución del Programa (Anexo 1) y el Cuadro de Asignaciones (Anexo 2).
2. Se adjuntan al presente Convenio las Condiciones Generales para la Financiación del Desarrollo Agrícola de fecha 29 de abril de 2009, en sus sucesivas versiones enmendadas, (las "Condiciones Generales") y cualquiera de las disposiciones en ellas contempladas serán aplicables al presente Convenio. A los efectos del presente Convenio, los términos definidos en las Condiciones Generales tendrán el significado en ellas indicado.
3. El FIDA proporcionará un Préstamo (la "Financiación") al Prestatario, que éste utilizará para ejecutar el Programa, por intermedio del Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras (MDRyT) y de conformidad con los términos y condiciones del presente Convenio.

Sección B

1. El monto de la Financiación es doce millones ochocientos setenta mil Derechos Especiales de Giro (DEG 12 870 000).
2. La Financiación se concede en condiciones combinadas y estará sujeta al pago de intereses sobre el capital del préstamo pendiente de reembolso a un tipo de interés fijo del 1,25% y tendrá un plazo de reembolso de veinticinco (25) años, incluido un período de gracia de cinco (5), además de un cargo por servicio del 0,75% por año, a partir de la fecha de aprobación de la Junta Ejecutiva.

3. La Moneda de Pago del Servicio de la Financiación será el dólar de los Estados Unidos de América (USD).
4. El primer día del Ejercicio Financiero aplicable será el 1º de enero.
5. Los pagos del capital, los intereses y los cargos por servicio de la Financiación serán pagaderos cada 15 de mayo y 15 de noviembre. El capital de la Financiación será pagadero en 40 plazos semestrales, comenzando cinco años después de la fecha de de aprobación de la Junta Ejecutiva del FIDA.
6. El Prestatario, a través del MDRyT, abrirá en el Banco Central de Bolivia una cuenta designada en dólares de los Estados Unidos de América (USD) para recibir exclusivamente los recursos de la Financiación, según el sistema de Cuenta Única del Tesoro. La cuenta designada será administrada por el MDRyT.
7. El Prestatario proporcionará Financiación de contrapartida para el Programa por un monto equivalente a aproximadamente dieciséis millones quinientos mil dólares de los Estados Unidos de América (USD 16.5 millones), consistiendo en aportes del Tesoro General de la Nación (TGN), Gobiernos Autónomos Departamentales (GAD) y Gobiernos Autónomos Municipales (GAM).

Sección C

1. El Organismo Responsable del Programa será el Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras (MDRyT).
2. Se designan Partes adicionales en el Programa a la Unidad Ejecutora del Programa (UEP) y a las Unidades Técnicas Departamentales (UTD).
3. La Fecha de Terminación del Programa será el sexto aniversario de la fecha de entrada en vigor del presente Convenio.

Sección D

La Financiación será administrada por el FIDA y el Programa será supervisado por el FIDA.

Sección E

1. Se considera como motivo adicional a los previstos en las Condiciones Generales para la suspensión del presente Convenio que el Manual de Operaciones del Programa haya sido objeto de enmienda u otra modificación sin el acuerdo con el FIDA, y éste haya determinado que tal enmienda o modificación ha tenido o es probable que tenga, consecuencias adversas sustanciales para el Programa.
2. Se considera que son condiciones generales previas para el retiro de fondos, adicionalmente a la prevista en las Condiciones Generales, las siguientes:
 - a) Que el FIDA haya dado su no objeción al Manual de Operaciones del Programa.
 - b) Que la cuenta designada del Programa haya sido abierta en el Banco Central de Bolivia.
 - c) Que se hayan asignado los fondos de contrapartida en el presupuesto general del Prestatario para el primer año de operaciones del Programa.
3. El presente Convenio está sujeto a ratificación por parte del Prestatario.

4. Se indican a continuación los representantes designados y las direcciones que han de utilizarse para cualquier intercambio de comunicaciones relacionadas con el presente Convenio:

Por el Fondo: Por el Prestatario:

Presidente Ministro/a
Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola Ministerio de Planificación del Desarrollo
Via Paolo di Dono 44 Avenida Mariscal Santa Cruz No.1092
00142 Roma, Italia Edificio Ex COMIBOL
La Paz, Bolivia

Número de fax: + (592)2312641

El presente Convenio se ha preparado en idioma español en dos copias originales, una (1) para el Prestatario y una (1) para el FIDA.

ESTADO PLURINACIONAL DE BOLIVIA

[insertar nombre del Representante Autorizado]
[insertar su título]

Fecha: _____

FONDO INTERNACIONAL PARA EL DESARROLLO AGRÍCOLA

Kanayo F. Nwanze
Presidente

Fecha: _____

Anexo 1 Descripción y Disposiciones de Ejecución del Programa

VIII. Descripción del Programa

1. **Objetivo.** El objetivo del Programa es que las familias vinculadas al complejo productivo camélidos mejoren sus condiciones de vida y que las organizaciones económicas productivas de las mismas incrementen su productividad, con un manejo sostenible de los recursos naturales en el Área del Programa.
2. **Meta.** Municipios, Comunidades y Familias con mejor gestión territorial, articulados al complejo productivo de camélidos, manejando sosteniblemente los recursos naturales, mejor accesos a servicios financieros y generando rentabilidad con los negocios de forma sostenible, con equidad de género e inclusión de jóvenes
3. **Población-objetivo.** La Población-objetivo está compuesta por familias rurales que viven en situación de pobreza o extrema pobreza e inseguridad alimentaria e incluye entre otros a poblaciones quechuas y aymaras, limitaciones al riego y al uso del agua, falta de capital financiero, dificultades de acceso a servicios financieros, falta de capacitación y acceso a nueva tecnología, poca existencia de trabajo disponible en sus comunidades, poca o inadecuada organización socioeconómica y permanencia en zonas con alta vulnerabilidad ambiental.
4. **Área del Programa.** Está compuesta por aproximadamente 47 Municipios identificados en los Departamentos de La Paz, Oruro y Potosí. Los Municipios beneficiarios serán detallados en el Manual de Operaciones del Programa.
5. **Componentes.** El Programa comprende tres componentes operativos y un componente de gestión del Programa:
 - 5.1. **Componente 1: Base productiva primaria y gestión de los recursos naturales.** El objetivo principal de este componente es fortalecer y contribuir a un mejor acceso de la Población-objetivo a iniciativas de mejoramiento de la producción primaria a nivel de sus unidades productivas familiares y comunales en el manejo de los recursos naturales y seguridad alimentaria.

Los subcomponentes que comprenden este componente son:

- 5.1.1 **Mejoramiento de la producción primaria en nutrición, sanidad y manejo animal y apoyo a pequeña infraestructura predial.** Las principales actividades previstas bajo este subcomponente incluyen:
 - Talleres de difusión del Programa para difundir la estrategia del Programa.
 - Planificación participativa territorial con enfoque de complejo productivo, zonificación agroecológica geo-referenciada de la situación productiva, estado de los recursos naturales y riesgos inherentes del Área del Programa.
 - Financiamiento de iniciativas a nivel de unidades productivas familiares y comunales, a través de concursos, con el objetivo de mejorar los índices productivos de la ganadería camélida. Se promoverán iniciativas de prácticas de manejo (recuperación de saberes ancestrales, nutrición, sanidad, manejo de ganado) e iniciativas de mejora de la pequeña infraestructura productiva.
 - Capacitación, seguridad alimentaria y nutrición (SAN), equidad de género, juventud rural e intercambio de experiencias.
- 5.1.2 **Uso sostenible de los recursos naturales.** Las principales actividades previstas bajo este subcomponente incluyen:
 - Manejo integral de recursos hídricos en comunidades.

- Manejo y conservación de suelos, de manera de recuperar y mantener la capacidad productiva del suelo, retención hídrica, reducción de la tasa de evapotranspiración.
- Fortalecimiento de la institucionalidad local para la gestión de recursos naturales y sistematización de experiencias en temas de planificación territorial, gestión de recursos naturales y gestión de riesgos.

5.2. Componente 2: Transformación y Comercialización. Este componente tiene como objetivo fortalecer a las familias de organizaciones económicas/productivas en generar condiciones de infraestructura para incentivar las inversiones privadas de manera de mejorar sus procesos de transformación para la creación de valor agregado y para un acceso competitivo al complejo productivo de camélidos.

Los subcomponentes que comprenden este componente son:

5.2.1. Transformación de fibra, carne y cuero. Las principales actividades previstas bajo este subcomponente incluyen:

- Capacitación al equipo del Programa en metodología de concursos y planes de negocios, profundizando enfoques y metodologías.
- Elaboración de un análisis valorativo y estratégico del complejo productivo de camélidos en sus tres principales cadenas de valor.
- Financiamiento de Planes de Negocios (PN) en transformación primaria, secundaria y de mercados especiales y de exportación. Se financiará la asistencia técnica e inversión productiva requerida en la formulación e implementación de los PN previstos bajo el Programa. El financiamiento de infraestructura productiva, incluirá el cofinanciamiento de los GAD, de los GAM y del TGN.

5.2.2. Comercialización de productos transformados. Las principales actividades previstas bajo este subcomponente incluyen:

- Apoyo a los procesos de comercialización y mercados, brindando soporte a los diferentes actores involucrados para incrementar sus relaciones y vínculos comerciales a través de ferias y campañas de promoción.
- Innovación, sistematización en equidad de género y juventud rural, de manera de impulsar actividades específicas e innovadoras a favor de mujeres y jóvenes.

5.3. Componente 3: Acceso a Servicios Financieros. El objetivo de este componente, en el marco de la nueva legislación nacional de auspicio para el acceso e inclusión financiera de productores del área rural, es difundir el contenido de la nueva legislación de manera de obtener el acceso e inclusión financiera de los productores, organizaciones y grupos de negocios del complejo productivo de camélidos a diversos servicios y productos financieros ofrecidos por el sistema financiero.

Los subcomponentes que comprenden este componente son:

5.3.1. Información y educación financiera

5.3.2. Movilización del ahorro. El Programa proporcionará incentivos y modalidades innovadoras de apertura al ahorro monetario, en colaboración con entidades financieras con cobertura en el Área del Programa.

5.3.3. Promoción de servicios financieros. Se establecerá una estrategia de acceso a servicios financieros a favor del complejo productivo, así como de los actores principales que participen en el Programa.

IX. Disposiciones de Ejecución

1. Organismo Responsable del Programa

1.1. Designación. El Prestatario designa al Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras como Organismo Responsable del Programa.

1.2. Funciones del Organismo Responsable del Programa. El Organismo Responsable del Programa será el nexo con el FIDA y responsable directo de la ejecución global del Programa. Dentro sus funciones están: a) aprobar el Manual de Operaciones del Programa mediante Resolución Ministerial; b) aprobar los Planes Operativos Anuales del Programa (POA); c) incluir en su presupuesto anual, los requerimientos de los recursos del Programa y tramitar su aprobación ante el Viceministerio de Inversión Pública y Financiamiento Externo (VIPFE) y el Ministerio de Economía y Finanzas Públicas (MEFP); d) supervisar la ejecución del Programa de acuerdo a los términos del Convenio de Financiación y el Manual de Operaciones del Programa; e) revisar y comentar los informes de auditoría interna y externa; f) revisar y comentar la evaluación de la Revisión a Mitad de Período del Programa; y g) conjuntamente con la UEP, suscribir las solicitudes de reposición de fondos.

2. Comité Directivo

2.1. Establecimiento y composición. Se establecerá un Comité Directivo del Programa compuesto por cinco miembros, incluyendo a un representante del MDRyT quien lo presidirá, representantes de los Ministerios relacionados a la temática del Programa y un representante de los beneficiarios del Programa. El Coordinador Nacional del Programa oficiará como secretario del Comité. Se reunirá dos veces al año y extraordinariamente si fuese necesario.

2.2. Funciones. El Comité Directivo estará encargado de delinear la planificación estratégica de las actividades que se ejecutarán bajo el Programa. Entre sus funciones se incluyen: a) servir como mecanismo de coordinación interministerial con el propósito de realizar el monitoreo y evaluación de su gestión; b) delinear las líneas de acción presentadas por el Coordinador Nacional del Programa; c) revisar el Plan Operativo Anual (POA); d) tomar conocimiento de los resultados de las auditorías externas e internas anuales; e) revisar la evaluación de mitad de período; f) evaluar la ejecución del Programa; y g) revisar los informes de avance y presupuestario. Además, será considerado como una instancia para facilitar la transmisión de experiencias.

3. Unidad Ejecutora de Programa (UEP)

3.1. Designación. El MDRyT designará a la UEP, que será parte orgánica del mismo, para asumir las funciones de implementación diaria del Programa.

3.2. Atribuciones de la UEP. La UEP tendrá la responsabilidad directa de la implementación de las actividades derivadas del Programa, con autonomía de gestión, con capacidad técnica, administrativa, financiera y jurídica para una idónea y eficiente ejecución.

3.3. Funciones de la UEP. Incluirán: a) elaborar el Manual de Operaciones del Programa con los lineamientos generales para su ejecución; b) formular los POA para su inscripción en el presupuesto; c) preparar los informes de avance semestrales y anuales del Programa; d) tomar conocimiento de los informes de auditoría interna y externa; e) revisar y comentar la evaluación de la revisión a mitad de período del Programa; f) conjuntamente con el Organismo Responsable del Programa, suscribir las solicitudes de reposición de fondos.

3.4. Composición. La UEP estará conformada por un(a) Coordinador(a) del Programa y el equipo profesional, técnico y administrativo necesario para la correcta ejecución del Programa, que serán agrupados en una oficina central en La Paz y en tres UTD, ubicadas en los tres departamentos del Área del Programa. Las UTD serán lideradas por un(a) Coordinador Departamental. Los cargos y sus funciones serán definidos en el Manual de Operaciones del Programa.

3.5. Contratación del personal de la UEP. El MDRyT seleccionará y nombrará al(a) Coordinador(a) Nacional del Programa de acuerdo con la normativa vigente nacional, mediante un proceso público de amplia divulgación, competitivo y transparente, con términos de referencia y metodología de selección aceptables para el Fondo. Dicho nombramiento se hará previa no objeción del Fondo. En caso de ser necesario reemplazar al Coordinador del Programa, el MDRyT, tras justificar al Fondo dicha necesidad y en base a una evaluación de desempeño de tipo técnico, seleccionará y nombrará, en acuerdo con el Fondo, a su sucesor a la brevedad posible siguiendo un procedimiento competitivo y transparente. Todos los demás cargos del Programa o sus eventuales reemplazos serían cubiertos conforme al procedimiento establecido en la normativa nacional vigente y según el siguiente procedimiento: definición de los términos de referencia y las calificaciones y experiencia a reunirse en acuerdo con el Fondo; proceso de selección público, transparente y competitivo previamente acordado con el Fondo; y nombramiento del/a candidato/a seleccionado/a previa no objeción del Fondo.

3.6. Renovación de contratos. La renovación de todos los contratos del personal de la UEP se realizará previa evaluación de desempeño satisfactorio de acuerdo a normativa boliviana vigente y anuencia del Fondo.

4. Comités Locales de Aprobación de Iniciativas Económicas Productivas

4.1. Establecimiento, funciones y composición. La UEP establecerá tres Comités Locales de Aprobación de Iniciativas Económicas Productivas (CLAIP) en el Área del Programa, que estarán encargados de la selección y aprobación de propuestas de Planes de Negocios y proyectos de infraestructura productiva. La reglamentación para el funcionamiento de los CLAIP, su composición y las bases de los concursos y criterios de selección serán detallados en el Manual de Operaciones del Programa.

5. Comités Territoriales de Calificación Comunal

5.1. Establecimiento y funciones. La formulación de las propuestas en unidades productivas familiares y comunales (producción primaria) contará con el apoyo de Facilitadores Municipales, quienes serán seleccionados por las Unidades Técnicas Departamentales del Programa en coordinación con las Comunidades y brindarán al seguimiento y monitoreo de las actividades principales de los componentes, así como formarán parte del Jurado Comunal. Las propuestas serán calificadas por Comités Territoriales de Calificación. Las bases de las convocatorias a concursos y los criterios de selección serán detallados en el Manual de Operaciones del Programa.

5.2. Composición. Los Comités Territoriales de Calificación serán seleccionados por las comunidades de acuerdo a sus propios usos y costumbres y estarán compuestos por cinco miembros de la zona de intervención (dos autoridades locales originarias campesinas, un delegado del gobierno municipal y dos talentos locales).

6. Jurados Inter Comunales

6.1. Establecimiento y funciones. Los concursos en manejo de recursos naturales serán calificados por Jurados Comunales. Las bases de las convocatorias a concursos y los criterios de selección serán detallados en el Manual de Operaciones del Programa.

6.2. Composición. Los Jurados Comunales serán seleccionados por las comunidades participantes de acuerdo a sus propios usos y costumbres y estarán compuestos por un experto de acuerdo a la temática del concurso en manejo de recursos naturales y el Facilitador Municipal del Programa.

7. Manual de Operaciones del Programa

7.1. La elaboración final del Manual de Operaciones del Programa, estará a cargo de la UEP quien tomará como referencia los siguientes documentos básicos: el presente Convenio de Financiación; las Condiciones Generales para la Financiación de Desarrollo Agrícola del FIDA; las Directrices para la adquisición de bienes en el ámbito de los proyectos del FIDA; Directrices del FIDA para la auditoria de proyectos; Administración de Préstamos y Donaciones – Manual de Operaciones, Informe de evaluación ex-ante del Programa y las leyes y normas relacionadas del Prestatario.

7.2. El Manual de Operaciones del Programa tiene como objetivos definir la estructura organizacional y las responsabilidades para la ejecución del Programa; definir la normativa y las responsabilidades de las partes adicionales del Programa en los procesos del ciclo de intervención metodológica, es decir desde el diseño hasta su aprobación final de las acciones para su implementación; normar relaciones entre las diferentes Partes adicionales del Programa responsables de la ejecución; y proveer el marco para el manejo administrativo y financiero del Programa. Entre otras cosas incluirá: los cargos requeridos para la UEP y los términos de referencia de los mismos, las modalidades de ejecución de los componentes, la organización del Programa, los arreglos de seguimiento y evaluación, el flujo de fondos que se pondrá a disposición de las Partes adicionales del Programa, los procedimientos de las adquisiciones y contrataciones, los sistemas de contabilidad, gestión y control financiero, la reglamentación para el funcionamiento de los CLAIP y su composición, las bases de concursos y criterios para la selección, los techos de las transferencias y otros asuntos acordados por las partes.

7.3. El Manual de Operaciones del Programa será enviado por la UEP al MDRyT para su revisión y comentarios y al FIDA para su revisión, comentarios y la emisión de su no objeción.

Si fuera necesario, la UEP podrá proponer cambios al Manual de Operaciones del Programa que se consideren oportunos aplicar durante la implementación y serán remitidos por la UEP al MDRyT antes de ser sometido para la anuencia del FIDA.

Anexo 2

Cuadro de Asignaciones

Asignación de los recursos de la Financiación. a) En el cuadro que figura a continuación se presentan las Categorías de Gastos admisibles que se financiarán con cargo a la asignación de los montos de la Financiación a cada Categoría, así como los porcentajes de los gastos correspondientes a los rubros que se financiarán en cada Categoría:

Categoría	Monto del Préstamo asignado (expresado en DEG)	Porcentaje
I. Donaciones y subsidios (transferencias)	5 920 000	100% excluyendo impuestos
II. Capacitación	1 490 000	100% excluyendo impuestos
III. Consultorías	1 240 000	100% excluyendo impuestos
IV. Vehículos y equipos	340 000	100% excluyendo impuestos
V. Obras	100 000	100% excluyendo impuestos
VI. Gastos operativos	2 490 000	100% excluyendo impuestos
Sin asignación	1 290 000	
Total	12 870 000	

b) Los términos que se emplean en el cuadro supra se definen así:

I. Donaciones y subsidios: Transferencias en forma efectiva a las organizaciones comunales, organizaciones económicas y familias, para la ejecución de las iniciativas aprobadas, para el mejoramiento de la producción primaria, transformación, comercialización e inclusión financiera.

II. Capacitación: El monto asignado a esta categoría incluye cursos y talleres; giras, jornadas de campo, ferias, ruedas de negocio, becas, y eventos relacionados con los componentes del Programa.

III. Consultorías: Montos asignados para la realización de diferentes servicios de consultoría (firmas consultoras, consultores individuales u otros), para estudios, sistematizaciones, difusión del Programa, talleres, evaluaciones u otros que el Programa requiera.

IV. Vehículos y Equipos: Para financiar vehículos y equipos para la UEP y las UTD; compra de materiales y suministros.

Logical framework

Hierarchy of objectives	Indicators	Means of verification	Assumptions and risks
<p>Purpose Contribute to reducing rural poverty of families of producers involved in the South American camelids complex</p>	<p>Upon completion the Programme would have contributed to: Reduction in rural poverty by 5% related to the baseline. Reduced child malnutrition by 3% related to the baseline (RIMS 3er level).</p>	<p>National statistics by the National Statistics Institute based on the 2012 Census. Reports by the Analysis of Economic and Social Policies Unit and statistics by the National Food and Nutrition Council</p>	
<p>Development objective Families involved in the South American camelid complex have improved their living conditions and their productive economic organizations have increased their productivity sustainably managing natural resources in 47 municipalities of La Paz, Oruro and Potosi</p>	<p>In the Programme area</p> <p>At least 80% of the 30 000 rural families have increased their assets (physical, social, financial and knowledge) by 20% (RIMS 3er. level).</p> <p>At least 70% of the 492 productive economic organizations pursuing business plans increase their profitability (RIMS 2.5.2.)</p>	<p>Baseline survey RIMS. Surveys Baseline of productive initiatives Monitoring registries by activity by the M&E system Supervision reports Midterm review.</p>	<p>-Macro-economic stability -Favourable inclusion policies. -Climate change effects Political engagement and financial contribution by national, departmental and municipal budgets</p>
<p>Component 1 Primary production and management of natural resources</p>			
<p>Result 1 The families of farmers and rural producers, young people and their organizations efficiently manage their production units sustainably promoting food security and value addition to primary production</p>	<p>At least 26 000 families have improved the productivity of their South American camelid herds by 15% as a result of adopting of best practices in nutrition, health, herd management and productive infrastructure</p> <p>At least 50% of women and 15% youths (men and women) participate in community productive initiatives.</p> <p>Municipal veterinary pharmacies (10 established and 10 strengthened), at least 70% continue providing services on their own.</p> <p>Animal health campaigns have been institutionalized in municipalities and communities with the support of the SENASAG and through improved herd management and implementation of productive infrastructure have reduced mortality rates by 30%. .</p> <p>At least 80% of 1996 communities participating in the Programme improve their capacity in participatory territorial management through implementing concerted initiatives in sustainable use of natural resources soil water and pastures.</p> <p>At least 70% of the communities improve management,</p>	<p>Baseline survey Mid Term review Programme completion report RIMS surveys Registry of physical progress of different initiatives. M&E reports. Municipal zoning studies (maps and pre portfolio analysis of initiatives to be developed by communities). Municipal reports on physical and financial progress concerning infrastructure works Research studies.</p>	<p>Limitations in the process of forming and / or formalization of SMEs program users/beneficiaries. Effects of climate change manifested in droughts, frosts and hailstorms on primary production. - Increased deforestation of native species in favor of the introduction of quinoa crops by market demand</p>

	<p>conservation, protection and use of natural resources soil water and pastures.</p> <p>At least 20% of 11000 families with high levels of food insecurity and nutrition have diversified their diets by consuming nutritious foods</p>		
Component 2 Processing and marketing			
<p>Result 2 Families of rural producers and their organizations and / or businesses access and develop economic initiatives in productive value chains within the South American camelids complex through public - private partnerships or other, improving the conditions of processing and marketing sustainably</p>	<p>282 productive economic organizations implementing business plans co-financed for value addition at the primary production level have increased their sales at least by 20%.</p> <p>188 productive economic organizations with value addition co financed business plans at the secondary level, increase their group sales and 30% have consolidated on average at least 3 alliances with other actors in the value chain.</p> <p>22 economic organizations with value addition business plans with special focus on domestic and / or specialised export markets have increased sales on average y 40% sales / billing and have increased at least by 20% on payments to their suppliers.</p> <p>At least 85% of the 13 investments in infrastructure are operational and are managed in a business-like manner showing profitability and sustainability.</p> <p>At least 50% of members / partners of supported enterprises are women and 15% young people (men and women)</p>	<p>Baseline survey Activity registries of the M&E system Supervision reports. Mid Term Review Programme completion report RIMS. Surveys Sales and accounting records Business agreements and contracts.</p>	<p>The component's approach is based on the demand and responsive in terms of its effective capabilities.</p> <p>The actors of the respective chains of production complex fulfill their shared responsibility agreements and achieve common visions.</p> <p>The producers and governments (national, departmental and municipal) meet their counterpart contributions</p>
Component 3 Access to Financial Services			
<p>Result 1 Rural producer families access different financial services offered by intermediary financial intuitions in the area of influence of the Programme strengthening citizenship and self-esteem.</p>	<p>15 000 beneficiary families access financial education, know the rights and obligations of financial consumers and the various financial products offered by system entities.</p> <p>At least 5000 people use by the end of the Programme services / platforms for electronic transfers and / or phone "wallets"</p> <p>At least 80% of the 10 000 people who open savings accounts maintain and renew them</p> <p>At least 20 productive economic organizations access credit and financial products of system entities for working capital and investment in their ventures</p>	<p>Baseline survey Financial institutions reports M&E data Supervision reports Mid Term Review Programme Completion Report RIMS surveys.</p>	<p>Distances and geographical and cultural gaps between financial institutions and families / organizations in the Programme area addressed and reduced</p> <p>The national financial system is stable and national financial inclusion policies implemented.</p>